

Placée en procédure de sauvegarde judiciaire depuis avril dernier, la société SOGEC (siège social à Sainte-Livrade-sur-Lot/ Lot-et-Garonne) va lancer un nouveau coffrage nommé Isogec qui permet de construire des façades de grande hauteur en béton banché avec isolation thermique dans la même opération de coffrage. Le coffrage Isogec a nécessité un investissement de 200 000 euros. Pour la société spécialisée en gros oeuvre, le coffrage Isogec est en sorte sa solution salutaire qui pourrait entrainer une sortie des difficultés.

www.sogec-sas.fr